

Transport touristique

La durabilité, nouveau cheval de bataille

• Une centrale d'achat et une labellisation en préparation, selon la fédération

• Le nouveau cahier de charges a boosté les investissements

• Le secteur des circuits touristiques concurrencé par les croisières

LE secteur du transport touristique s'ouvre un nouveau défi, la durabilité. Dans une démarche partagée entre le Département du tourisme, celui du transport et les opérateurs du secteur, une

réflexion sur la durabilité du secteur a été entamée pour se mettre en conformité avec la vision 2020 sur le tourisme. Cette dernière mise sur le développement durable comme élément de différenciation pour se démarquer entre les destinations concurrentes.

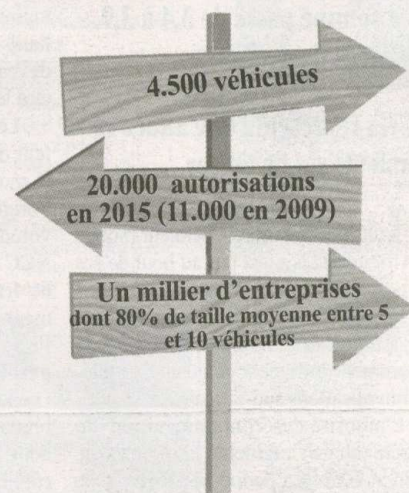
Il s'agit d'intégrer le développement durable comme une composante de base de la gestion quotidienne des activités du secteur touristique dont le transport est l'une des plus importantes. «Le transport touristique est le premier et dernier maillon du dispositif touristique que perçoivent les touristes, un soin particulier doit lui être accordé», affirme Mohamed Najib Boulif, ministre délégué chargé du Transport qui intervenait lors du deuxième forum de la Fédération Nationale du Transport Touristique, FNNT, tenu à Tanger le week-end dernier. Déjà en mai 2014, une 3e mouture du cahier de charges réglementant le secteur avait été actée, ce qui a permis une nette aug-

mentation de l'offre du transport touristique en termes quantitatifs mais aussi qualitatifs, explique le ministre. «Le nouveau cahier de charges a permis une véritable révolution en drainant plus d'investissements» ajoute Othman Cherif Alami, président de la Fédération.

Les précédents cahiers de charges exigeaient un minimum de 52 places pour les bus de transport touristique ou dans le cas des flottes de limousines avec chauffeur à 8 unités. L'actuel cahier de charges a ramené ces exigences à 48 places pour les bus et à trois limousines pour une période de cinq ans, selon Cherif Alami.

L'effet de cette flexibilité ne s'est pas fait attendre. Le nombre d'autorisations a pratiquement doublé lors des six dernières années passant de 11.000 en 2009 à près de 20.000 actuellement, soit une croissance de près de 10% par an,

Les indicateurs clés du secteur



Source : Fédération nationale du Transport Touristique

de la labellisation, à l'image de ce qui est fait en Europe mais en y intégrant la notion environnementale. Elle devra se baser sur le type de motorisation du véhi-

Plus de promo pour les circuits touristiques

LE secteur est loin de vivre des moments idylliques, selon **Cherif Alami**. Les circuits touristiques, principale activité des transporteurs touristiques ont beaucoup perdu de leur attrait : Circuit des villes impériales, celui du grand sud, de la Méditerranée, etc. La cause est la diminution des touristes en forfait, principaux clients de ces circuits. «La situation d'instabilité que connaît le monde en est responsable, mais c'est aussi l'effet de la concurrence des croisières qui est en train de remplacer les circuits touristiques classiques» note le patron de la FNNT.

« Mais pour 2016 et 2017 nous notons que la tendance va revenir et se renforcer » continue-t-il avant d'assurer de la nécessité d'un effort en matière de promotion de la part de l'ONMT afin d'être au rendez-vous. □



qui devrait par la même occasion aider à rajeunir le parc.

Pour aider à pousser dans cette direction, les professionnels pensent à mettre en place une centrale d'achat. «Nos collègues de la Fédération nationale des loueurs de voitures ont réussi avec succès des opérations d'achat groupées de véhicules dont nous allons nous inspirer», avoue Cherif Alami. L'opération devrait démarrer par les 17 places et les minibus pour ensuite attaquer le créneau des 48 places, «ce qui permettra sans doute de faire profiter nos membres de réductions substantielles» continue le président de la Fédération.

Un autre chantier à lancer est celui

cule mais aussi sur la conduite du chauffeur, élément incontournable en matière de respect de l'environnement. «Nous avons entamé des discussions avec la fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement et avec divers départements ministériels pour mettre en place cette labellisation», ajoute le président de la FNNT, dont quelques normes sont déjà citées dans le cadre du cahier de charges réglementant la profession. □

Ali ABJIOU

Pour réagir à cet article :
courrier@leconomiste.com